

Conditions légales récréatif

ANNULATION D'INSCRIPTION Si vous annulez une inscription après le début de la session, nous vous remboursons les cours à venir moins le plus petit des montants suivants : 50\$ ou des frais administratifs de 10% calculés sur les cours qui n'ont pas encore été donnés au moment de l'annulation. Notez bien que les frais annuels obligatoires (Affiliation FGQ + carte de membre s'il y a lieu) ne sont pas remboursables.

ABSENCES AUX COURS Veuillez noter que si votre enfant s'absente à l'un de ses cours, celui-ci ne vous sera pas remboursé et il ne pourra pas être repris à un autre moment.

ANNULATION DE COURS ET CAS DE FORCE MAJEUR Si nous devons annuler des cours pour une raison hors de notre contrôle (température, fermeture du centre, événement, ...), ces cours ne seront pas remboursés. Veuillez noter que tous les cours annulés en raison d'une pandémie, par exemple, qui ne pourront être repris à une date ultérieure, seront remboursés.